

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Préfet d'Eure-et-Loir instaure une Cellule d'Alerte pour soutenir activement les Professionnels du bâtiment et des travaux publics (BTP) face aux défis économiques**

À Chartres, 07/12/2023

*Dans un contexte de baisse de la production de logements neufs, une cellule d'alerte dédiée à l'accompagnement précoce et individualisé des entreprises du BTP est créée sur l'initiative du Préfet d'Eure-et-Loir. Elle est composée de la Direction départementale des Finances publiques, de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations, de l'URSSAF, du Commissariat aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises de la région Centre-Val-de-Loire, de la Banque de France, du Tribunal de Commerce, de l'Ordre des Experts Comptables, de la Fédération Française du Bâtiment, de la Fédération des Travaux Publics, de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, de l'Union des entreprises de Proximité, et de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises.*

Chaque entreprise du BTP susceptible de rencontrer des difficultés peut solliciter la cellule d'alerte BTP par simple mail ([alerte-btp@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:alerte-btp@eure-et-loir.gouv.fr)). La cellule se réunit dans les jours suivants pour aider l'entreprise à retenir le dispositif le plus adapté à ses difficultés.

Tout au long du processus, la confidentialité des échanges, le respect du secret fiscal, social, et le secret des affaires est assurée.

Cette cellule n'a pas vocation à se subsister aux dispositifs existants mais à faciliter leurs mises en œuvre le plus rapidement possible.